

Enseignement Etudiants bisseurs : Marcourt rassure

Le ministre de l'Enseignement supérieur (PS) a adressé un courrier aux responsables des institutions afin de "*clarifier la situation*" concernant les étudiants qui doublent leur 1^{er} Bac. Il invite les étudiants qui ont moins de 45 crédits (sur 60) à s'inscrire à des activités de remédiation ou complémentaires, qui sont "*valorisables si l'étudiant y participe activement*". De même, les étudiants qui n'auraient que deux ou trois cours à repasser pourront s'inscrire dans un ou plusieurs "cours isolés" pris dans la suite du programme du cursus et les valoriser en cas de réussite. **St. Bo.**